



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

HOMMAGE À JACQUES CHIRAC

Question au Gouvernement n° 2220

Texte de la question

HOMMAGE À JACQUES CHIRAC

M. le président. La parole est à M. Christian Jacob. *(Mmes et MM. les députés du groupe LR se lèvent et applaudissent.)*

M. Christian Jacob. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, merci des mots que vous avez prononcés, l'un et l'autre, à l'égard du président Chirac. Ils nous ont tous touchés.

Celles et ceux qui n'ont jamais douté de lui, pas une seconde, ont le cœur serré en pensant à la force d'un combattant qui a fini par s'éclipser. Celles et ceux qui furent ses compagnons, dans les grandes victoires comme dans les moments difficiles, pleurent le fondateur de notre famille politique, du RPR jusqu'à l'UMP.

Jacques Chirac ne vient pas de nulle part. Il s'est construit, patiemment, aux côtés du Général de Gaulle et de Georges Pompidou. Il s'est profondément enraciné dans les terroirs, dans les consciences, dans l'imaginaire de plusieurs générations de Français. L'émotion qui s'est emparée du peuple français depuis jeudi est vive parce qu'elle est à la hauteur de cet enracinement dans l'histoire de France : désormais, Chirac appartient à la France.

Il fut un grand ministre de l'agriculture, un grand maire de Paris, un grand Premier ministre. Dans cet hémicycle, aux côtés de Simone Veil, il a permis le vote de la loi relative à l'IVG. Il a également, le premier, défendu avec son cœur la dignité des personnes handicapées. Et puis, il fut le grand président Chirac, ce président si français, si gaullien dans sa manière inégalée de faire rayonner la France dans le monde entier, de défendre son indépendance et d'incarner sa voix singulière. C'est une des plus belles images de la France aux yeux du monde qui s'en est allée.

Les Français sont émus car ils sentent, comme nous, que ce président – leur président – est peut-être le dernier de cette trempe : un homme simple, humble, fraternel, droit et patriote, qui a su nouer une relation charnelle avec notre pays. Nous l'aimions et nous pensons avec émotion à Mme Bernadette Chirac, à sa fille Claude et à son petit-fils Martin.

Le vide que les Français ressentent, notre famille politique – la sienne – le mesure avec une infinie tristesse et une envie farouche d'être digne et fidèle à ses combats, à ses valeurs, à sa mémoire et à son héritage. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent. – « Bravo ! » sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. La déclaration de M. le président Jacob n'appelle aucun commentaire de la part du Gouvernement, si ce n'est celui que je formule maintenant à titre tout à fait personnel : ce n'est pas

tous les jours le cas, mais aujourd'hui, nous sommes d'accord. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, LR, UDI-Agir et LT.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Jacob](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2220

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 octobre 2019](#)